N° 190 — 12e Année

CINQ CENTIMES

Lundi 9 Juillet 1900

RÉDACTION
ROUBAIX, 68, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

# L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux au journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10

Téléphone

Aujourd'hui
Demander avec
L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING
son
Supplément Gratuit

## LES Admirateurs de Lasies

La *Dépêche* est dans la joie et dans l'admiration — dans la joie du scandale que ses amis nationalistes ont encore provoqué vendredi à la Chambre, d'admiration pour les principaux héros de cette belle journée, le député Lasies et le journaliste Papillaud.

C'est avec des accents de véritable lyrisme qu'elle célèbre les hauts faits du député du Gers. « Vaillant député, vaillant orateur, courageux, énergie indomptable », les épithètes *admiratives* se pressent sous sa plume.

Et quand le rédacteur clérical raconte que M. Lasies écœuré, ne pouvant maîtriser son dégoût, son indignation, s'écrie à pleins poumons, s'adressant à M. Waldeck-Rousseau : « Vous êtes un bandit ! Oui, un bandit ! Vous êtes un félon, un traître, un misérable » — son enthousiasme déborde ; il ne résiste plus au désir de mêler sa bave à celle de l'épileptique du Gers ; il injurie, lui aussi, l'honorable président du Conseil ; il répète platement les basses injures de ce voyou nationaliste.

Puis, vient l'éloge du rédacteur de la *Libre-Parole*, ce Papillaud que le sénateur Garran de Balsan marqua un jour, au bas des reins, d'un stigmate véritablement vengeur celui-là.

Et le lyrisme de la *Dépêche* redouble.

M. Papillaud a, paraît-il, crié « d'une voix forte » à un député républicain : « Vous êtes un lâche. »

Aussitôt, la *Dépêche* de s'extasier !

Elle nous montre le rédacteur de la *Libre Parole* superbe, dédaigneux, toisant, du haut de la tribune de la presse, les « énergumènes de la majorité », qu'il continue de traiter de lâches.

« Les applaudissements reprennent frénétiques à droite, dans les tribunes, tandis que MM. Lasies et Papillaud, se faisant vis-à-vis aux deux extrémités de la salle qu'ils dominent, continuent d'apostropher leurs adversaires. « Lâches, lâches, clament-ils à plusieurs reprises, avec une énergie endiablée. »

Magnifique tableau, et bien digne d'inspirer l'enthousiasme de la *Dépêche* !

Le journal clérical, au paroxysme de la joie, a jeté bas le masque de modération hypocrite dont il se couvre habituellement.

Il nous décèle ses véritables sentiments et ses admirations, et ses haines.

Vivele courageux, l'indomptable Lasies! Hurrah ! pour le superbe Papillaud !

La *Dépêche* va plus loin encore.

Elle *ne se contente pas* d'insulter l'honorable M. Waldeck-Rousseau, elle attaque violemment M.Paul Deschanel, qu'elle accuse d'avoir montré une « partialité révoltante contre M. Lasies ».

Le public croyait sans doute que la responsabilité de ce tumulte inouï remontait à M. Lasies, à ses provocations et à ses grossièretés.

Pas du tout, la *Dépêche* nous informe que le « responsable », c'est le président de la Chambre.

Et voilà, une fois de plus, démontré que de même que le général *Boulanger* s'était fait l'entraineur et l'homme-lige des cléricaux, de même le nationalisme et le cléricalisme sont aujourd'hui tellement unis et confondus qu'il ne font qu'un seul et même parti.

Toute la droite a soutenu M. Lasies de ses « applaudissements frénétiques », comme le constate la *Dépêche*. Tous les Plichod, les Dansette, les Montalembert, les Cochin, se sont levés comme un seul homme contre la proposition du président de la Chambre de retirer la parole à ce braillard éhonté. Et, ce qu'il y a de plus grave, c'est que le centre, c'est que les Guillain, les Delaune, les Barrois, les Motte, présent parti pour M. Lasies contre M. Deschanel, n'ont pas consenti davantage à voter la proposition du président.

Tout cela est significatif et édifiant.

La France républicaine, la France honnête, sérieuse et laborieuse, peut juger de la valeur du parti clérical-nationaliste par ceux qui le représentent, qui parlent en son nom, et dont les journaux cléricaux, comme la *Dépêche*, chantent si bruyamment la gloire.

Se figure-t-on le gouvernement de notre pays aux mains des Deroulède, des Millevoye, des Lasies, des Cailly, des Barillier, et des autres chefs de la bande clérico-césarienne ?

Ces agités sans vergogne ne se plaisent que dans le tapage et dans le scandale. Ils ont transporté à la Chambre et dans leurs journaux le langage des escarpes. Ils s'opposent à ce que le Parlement travaille, à ce qu'il aborde les réformes attendues, les lois utiles au peuple. Chaque jour ce sont nouvelles interpellations, nouvelles provocations, nouveaux tumultes. Et les violences de parole ne leur suffisent plus ; il leur faut des rixes, des pugilats. Vendredi, alors que M. Waldeck-Rousseau se contentait d'opposer un froid mépris aux insultes de l'ignoble Lasies, celui-ci s'est précipité sur le président du Conseil pour essayer de le frapper.

La *Dépêche* applaudit le vaillant, le courageux Lasies. Le contraire nous eût étonnés.

Mais, que pensent de ces scandales les républicains modérés, ceux qui refusent encore de s'associer à notre œuvre de défense républicaine ?

Peuvent-ils conserver la moindre illusion sur le compte des cléricaux ? Voient-ils enfin clair dans leur jeu ? Discernent-ils à quelles aventures nationalistes, à quel gâchis dangereux, ils essaient d'entraîner notre pays ? Et leur attitude, vendredi, vis-à-vis de M. Paul Deschanel lui-même, *n'achèvera-t-il pas de leur dessiller les yeux ?*

Il y a seize ans, tous les républicains, modérés, opportunistes, radicaux, socialistes, s'unirent pour combattre le boulangisme. Aujourd'hui, un certain nombre de modérés, sous l'inspiration du renégat Méline, s'associent à la nouvelle entreprise des cléricaux-césariens.

Il en est de bonne foi parmi eux, et c'est à ceux-là que nous nous adressons. Qu'ils rallient le gros de l'armée républicaine, selon l'expression de M. Jonnart.

Après le scandale de vendredi, il n'est plus un républicain sincère, qui puisse demeurer solidaire d'un Lasies, de ses acolytes, de ses admirateurs et de ses complices.

Georges ROBERT.

## LE GÉNÉRAL JAMONT
### *blâmé par ses propres amis*

*La Semaine politique et littéraire*, dont les tendances réactionnaires sont connues, consacre à la démission du général Jamont les lignes suivantes :

M. le général Jamont avait été désigné pour succéder au général Saussier par ses brillants services de commandant en chef au Tonkin, qui lui avaient valu d'ailleurs son maintien dans l'armée active jusqu'à soixante-dix ans. Il avait encore une année à attendre en retraite ; nous regrettons qu'il ait pris date maintenant la décision *de renoncer à ses hautes fonctions*. Mieux qu'aucun de nous ne rendons hommage à son passé militaire, *nous ne pouvons pas approuver les termes dans lesquels il a donné sa démission.* Il n'avait nullement qualité pour blâmer les actes du ministre de la guerre, qui en était seul responsable devant les Chambres.

Les mutations opérées au ministère de la guerre, dans les bureaux de l'Etat-major, avaient, quelle que puisse être la valeur personnelle des officiers récemment nommés, le grave inconvénient de changer à la fois plusieurs chefs d'un service qui exige, plus encore que tous les autres, beaucoup de continuité et d'esprit de suite ; nous pouvons d'autant moins les approuver qu'elles émanent d'un gouvernement qui, en trop de circonstances, n'a pas mérité la confiance des républicains *libéraux* (lisez cléricaux). Mais nous ne pouvons admettre davantage que, contrairement à toute discipline, des généraux se croient autorisés à juger les actes du ministère de la guerre.

Les députés républicains qui ont applaudi à la lecture de la lettre du général Jamont, qui ont approuvé son attitude, aurait dû blâmer ce ses leurs collègues nationalistes. Ils pouvaient critiquer *l'attitude du ministre de la guerre* et refuser leur confiance au cabinet ; c'est à eux et non au général Jamont qui est un soldat, qu'il appartient de discuter les décisions du Gouvernement. *Les généraux font partie de l'armée* et la discipline la plus évidente leur commande de ne pas se mêler à la politique. En les approuvant lorsqu'ils oublient ce devoir, on leur rend le plus mauvais *des services* et on encourage ceux qui seraient tentés d'imiter leur exemple.

Nous livrons les lignes qui précèdent aux méditations de l'*Echo du Nord* dont les tendances nationalistes s'affirment chaque jour davantage. Dans sa haine du ministère actuel, l'*Echo* en est à tenir le langage des journaux nationalistes de la réaction dont il emprunte, du reste, chaque jour, les articles les plus hostiles à la République.

## LES ADRESSES
### des Conseils Municipaux
### AU MINISTÈRE
*(Suite)*

**Sainte-Feyre (Creuse)**

Sur la proposition de M. Dufoussat, *onze membres du conseil municipal* tiennent à l'honneur d'adresser à M. Emile Loubet, président de la République française, l'hommage de leur respect pour sa personne et l'expression de leur *reconnaissance pour la dignité résolue, la simplicité vraiment démocratique* avec laquelle il préside à l'œuvre de défense républicaine et à celle de l'Etat laïque.

Suivent les signatures de onze conseillers municipaux.

Sur la proposition du même membre, les conseillers, confiants dans l'énergie du cabinet de défense républicaine, présidé par M. Waldeck-Rousseau, le prient de croire à leur entier dévouement.

# Nos Dépêches
*Par Fil Téléphonique spécial*

## La Chambre
*Séance du 7 juillet*

### LA SÉANCE

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de **M. Deschanel**, président.

**M. Charles Bernard** demande la parole sur le procès-verbal.

Tous la Chambre, dit-il, a été frappée comme *moi, hier, frères sur tous les bancs* de la présence d'un sénateur dans l'hémicycle.

**Le président.** — Pardon, ceci ne concerne pas du tout le procès-verbal.

**M. Charles Bernard.** — Je vous demande pardon. La présence du sénateur Bérard dans l'hémicycle.

**M. Deschanel** agite vivement sa sonnette, alors M. Bernard descend de la tribune, non sans avoir fait quelques observations qui provoquent l'hilarité de la Chambre.

La Chambre adopte ensuite quelques projets de loi. Le dernier tend à accorder aux soldats et sous-*officiers le droit de correspondre gratuitement* avec leurs familles.

Après un discours de **M. Gaffier**, qui se perd dans le cours des conversations, la Chambre adopte par 336 voix contre 8 le tarif douanier pour les cafés en *fèves* et *pelliculer*.

### LES BLES ET FARINES

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des propositions de loi relatives à l'importation des blés et farines étrangers.

La parole est à **M. Méline**.

**M. Piou** le fera observer que j'avais demandé à pouvoir une question à **M. Delcassé**.

**Le président.** — Je croyais que, d'accord avec le ministre, **M. Piou** pourrait la question après les blés, mais aujourd'hui.

**M. Piou** n'insiste pas.

**M. Méline** commence son discours. — M. Viger a fait le procès de l'adoption temporaire et il a raison. L'admission temporaire agit sur les prix des blés et pousse à la baisse des cours. Mais M. Viger a ajouté qu'à son sens le correctif de l'admission temporaire se trouvait dans les bons d'importation. Sur ce point, je diffère d'avis et je pense que les bons d'importation aggraveront le mal. Si l'on prend 40 ou 50 millions dans les caisses du trésor, il faudra demander de l'argent par d'autres impôts et impose l'agriculture. Si l'on émette les bons d'importation, que restera-t-il à faire ? Il reste à revivre le système de l'admission temporaire.

Il faut que l'importateur dans l'admission temporaire commence par consigner les droits. Il faut ensuite réserver les rendements. A côté des solutions législatives, il y a les solutions d'initiative individuelle, notamment celle qui organiserait la vente des blés au moyen de sociétés coopératives (Rires) des avances à l'agriculture et qui constituerait des magasins dans lesquels on emmagasinerait ces blés.

L'orateur demande enfin le renvoi à la commission.

**M. Debussy** défend comme le système des bons d'importation.

**Le ministre** dit qu'il ne peut se rallier à la proposition de la commission des douanes qui fera faire un saut dans l'inconnu et ruinera au budget des charges considérables. Il demande la remise du projet à la commission.

**M. Delpech-Cantaloup** tient appeler l'attention de la Chambre sur la condition misérable de l'agriculture dans la région du Sud-Ouest, où, d'après lui, la grande et la moyenne culture sont *gênées, et où la petite culture agonise.*

L'agiotage, la spéculation sont la cause du mal. (Applaudissements).

Il faut protéger l'agriculture contre ces maux. (Très bien, très bien).

Il faut protéger la terre et assurer la vente rémunératrice de ses produits. (Très bien, très bien).

Et il ne faut pas laisser plus longtemps la finance écraser la culture. Et il ne faut pas permettre plus longtemps à des fortunes mondiales de s'élever sur les ruines de la petite propriété. (Très bien, très bien).

La Chambre doit voter les propositions qui lui sont soumises, ces mesures réparatrices, la démocratie rurale les attend de sa sagesse et de sa justice. (Applaudissement.)

*Plusieurs membres.* — La clôture !

**M. Honoré Leygues.** — Je dois combattre la clôture.

Il y a des arguments présentés par M. Méline et par M. le Ministre de l'Agriculture qu'il est nécessaire de combattre.

**M. Rose.** — Je me réserve de combattre le renvoi du projet à la Commission. Il combat les bons d'importation, mais il demande que ce système soit maintenu jusqu'à ce que le droit soit acquitté à l'arrivée.

**M. de Buisy** dépose un nouveau projet dont il demande le renvoi à la commission.

**M. Cantaloup** s'oppose à cette proposition qui ralentirait le vote du projet.

Le clôture est demandée.

**M. Honoré Leygues** le combat mais elle est prononcée.

## LES AFFAIRES DE CHINE
### *Une question de M. Piou*

**M. Piou** a la parole. Il dit que les circonstances sont une *gravité pour* que la Chambre se sépare pour plusieurs mois, tant que le gouvernement ne se sera pas expliqué d'une façon précise sur les conditions dans lesquelles il entend maintenir notre influence en Chine et sur *les mesures de sécurité* qu'il compte prendre.

Il rappelle les événements de Chine. Le 21 mai, dit-il, les agents diplomatiques appelaient l'attention de leur gouvernement sur l'état de trouble qui se manifestait en Chine. 600 marins furent envoyés à Pékin.

Le 14 juin, les ministres étrangers étaient prisonniers de l'insurrection. Ils en sont aujourd'hui les victimes. De nouveaux renforts furent envoyés.

Le ministre disait le 21 juin qu'il allait envoyer à Takou de nouveaux bataillons, une batterie d'artillerie, ce qui portait nos forces à 2,000 hommes.

Le 3 juillet le ministre n'a pas apporté de nouvelles déclarations. *Il n'a pas dit qu'il comptait envoyer* de nouveaux renforts.

Le gouvernement a en moment complaisant donc que les effectifs envoyés en Chine seraient suffisants pour faire face à l'insurrection.

La marche sur Pékin, dit-il, devient aujourd'hui difficile.

L'orateur fait allusion au discours de l'empereur d'Allemagne.

Il y a en effet, en Chine, une terrible violation du droit des gens. Il faut savoir ce que le gouvernement compte faire.

Le Tonkin peut être menacé si la révolte s'étend. Peut-être pourrait-on envoyer des renforts au Tonkin qui, en cas de besoin, pourront être de la envoyés en Chine.

**M. Pelletan.** — Il faut aller directement à Pekin.

**M. Piou.** — Si vous en avez le moyen.

L'orateur demande au ministre des affaires étrangères si le gouvernement s'est associé aux négociations qui ont lieu entre l'Angleterre et le Japon.

**M. Piou** prie M. Delcassé de répondre aussi nettement à ces questions qu'on le fait à l'étranger.

L'orateur est vivement applaudi.

### Déclaration de M. Delcassé

**M. Delcassé** déclare que le Japon a manifesté la volonté d'associer ses efforts à ceux des autres puissances.

On dit : pourquoi n'avez-vous pas déclaré la guerre en Chine ? Mais à qui déclarer la guerre ? Le gouvernement chinois a, sans doute été emporté dans la tourmente, et il est pris sonnier de la révolte. Une seule déclaration ne peut être faite isolément par une puissance seule. Il reconnaît la gravité de la situation.

Des nouvelles officielles, on n'en a pas.

Le ministre parle ensuite de la tentative faite par l'amiral Seymour pour aller à Pékin et de son échec.

Il est convaincu que la force insurrectionnelle qui est maîtresse de Pékin, ne cèdera qu'à la force.

De nouvelles troupes seront envoyées ; nos garnisons de l'Indo-Chine seront renforcées. La France n'entend abdiquer aucun de ses droits.

**M. Piou** remercie **M. Delcassé** et se déclare satisfait.

**M. Firmin Faure** veut transformer la question en interpellation et demande la discussion immédiate.

*La discussion est renvoyée à un mois.*

**M. Delcassé** présente un projet tendant à décorer des nationaux en Chine.

Le projet est adopté.

### *Reprise de la discussion sur les blés*

On reprend la discussion sur les blés.

**M. Viger** demande le renvoi à la commission.

**M. Vaillant** également.

**M. Plichon** combat le renvoi qui est repoussé par 307 voix contre 257.

On passe à la discussion des articles qui sont tous adoptés à main levée.

*La Chambre décide par* **280** *voix contre* **256**, de siéger deux fois par jour.

La séance s'élève à 6 h. 55 et renvoyée à demain à 9 heures.

# EN CHINE

## DÉCORATIONS A NOS AGENTS

Paris, 7 juin. — M. Delcassé va déposer sur le bureau de la Chambre, un projet pour lequel il demandera l'urgence, tendant à accorder exceptionnellement un certain nombre de croix de la Légion d'honneur pour ceux de nos agents et de nos nationaux qui se sont distingués déjà, ou qui se distingueront au cours des douloureux événements qui s'accomplissent au Céleste-Empire.

Le ministre des affaires étrangères demande une croix de commandeur, cinq d'officiers et vingt de chevalier.

La croix de commandeur est réservée à M. Pichon, dans l'espoir qu'on conserve encore que notre ministre à Pékin aura échappé au danger qui le menace.

Une croix d'officier est réservée au consul François qui a ramené les Français du Yun-Nan au Tonkin et une autre à M. du Chaylard consul de France à Tien-Tsin, pour sa conduite pendant le siège de cette ville par les Chinois.

En outre, des croix seront données à M. Fenouil, l'évêque qui faisait partie de la colonne François ; à M. Mazet, président de la commission technique du chemin de fer du Yun-Nan ; au docteur Delay et à l'interprète Beauvais, le dévoué auxiliaire de M. François.

## LES PUISSANCES

Sans être dans le secret des actives négociations qui se poursuivent en ce moment au sujet de la Chine entre tous les cabinets du monde, on peut augurer que plusieurs Etats, notamment l'Angleterre, ont voulu faire donner au Japon la mission immédiate de rétablir, à lui seul, l'ordre en Chine. Le gouvernement russe, appuyé, d'une part, sur une alliance, d'autre part, sur une solide sympathie en Europe, ne refuse en aucune façon la prompte, active et puissante coopération du Japon. Il laisse toute latitude au gouvernement de Tokio, d'autant plus volontiers que ce gouvernement a décidé d'agir avec les puissances. Mais il n'admet pas que le Japon reçoive un mandat unique.

Toutes les nations ont été offensées ; toutes ont des intérêts à protéger. Comme l'a dit l'empereur d'Allemagne, aucune ne se résignera à *ne pas coopérer activement, sinon puissamment* au rétablissement de l'ordre en Chine. La Russie voudrait envoyer en Chine autant d'hommes que le Japon. Les autres nations coopéreraient *mais dans des proportions plus faibles. Cependant* le correspondant du *Daily Télégraph*, à Saint-Pétersbourg, dit que la Russie a décidé d'agir de concert avec les puissances jusqu'à ce que l'ordre ait été rétabli en Chine, mais pas au-delà.

« Toutefois, ajoute-t-il, si le massacre de l'ambassadeur russe était confirmé, cela pourrait changer radicalement les vues du gouvernement. »

D'après le correspondant du *Daily Telegraph*, le ministre de Chine aurait demandé au tsar de prendre la Chine sous sa protection, et l'on télégraphie de Saint-Pétersbourg à la *Daily Mail* que 14 croiseurs de la flotte volontaire ont été mobilisés pour transporter des troupes de Vladivostock et de Port-Arthur en Chine.

D'ailleurs, contrairement à la nouvelle publiée par un journal anglais, il est inexact que des troupes prélevées sur la légation de Chine à Saint-Pétersbourg. Celle-ci n'est menacée par aucun danger, dans un milieu absolument paisible.

## Une proposition de Guillaume II

Mais c'est en Allemagne que les événements de Chine viennent de produire l'initiative la plus susceptible de frapper l'opinion parce qu'elle vient de plus haut.

L'empereur a, en effet, télégraphié au commandant en chef de l'escadre de croiseurs allemands, au gouverneur de Kiao-Tchéou, au gouverneur général du Chang-Toung et au vice-roi de Nankin et de Ou-Tchang qu'il s'engage, sur sa parole d'empereur, à verser une somme de 1,000 taels (5,500 fr.) à toute personne qui remettra vivant aux mains d'une autorité allemande ou étrangère un des étrangers, de quelque nationalité qu'il soit, qui sont enfermés en ce moment dans Pekin.

L'empereur se charge également de tous les frais que peut entraîner la transmission à Pékin de cette promesse.

## Le corps expéditionnaire français
### DÉPART DE TROUPES

Paris, 7 juillet. — Il est question de partir le corps expéditionnaire à 18,000 ou 20,000 hommes.

D'après les instructions les plus récentes, plus de 10,000 hommes embarqueront à Toulon pour Takou dès la fin de juillet.

Les bureaux de la préfecture de Toulon restent en communication télégraphique suivie avec le ministre durant toute la nuit et le personnel a été invité à travailler nuit et jour. Une dépêche du gouvernement, arrivée hier soir à 10 heures, ordonne aux troupes de marine, en ce moment à Toulon, de se former en deux sections pour hâter d'urgence leur départ. Une section partira demain avec l'affrété *Aquitaine*.

Marseille, 7 juillet. — « Le gouvernement vient d'affréter, pour la Chine, le *Sinai* des Messageries, qui embarquera à Toulon 20 officiers et 800 sous-officiers et soldats et à Tunis *des mulets et des provisions. La Ville de la Ciotat* remplace le *Yarra*, retardé à Bombay, et partira le 15 juillet. »

On dit que l'*Alexandre III*, le *Cuchemire* et la *Provence* vont être également affrétés. Des ordres ont été envoyés hier et aujourd'hui au service maritime et au service colonial pour activer les préparatifs en vue de nouveaux envois de personnel et de munitions de guerre en Cochinchine et en Chine.

L'état-major du 6e corps étudie les mesures à prendre pour substituer des troupes de terre aux troupes de marine dans les ports de guerre et ouvrages fortifiés du littoral où une partie des effectifs en artillerie et infanterie de marine va être expédiée en Extrême-Orient.

On mande de Brest, 7 juillet : « Six cents hommes fermant le premier bataillon de marche, qui constitue la deuxième brigade d'infanterie de marine et une centaine de sous-officiers et de canonniers d'artillerie de marine, ont quitté Brest par l'express de ce matin, se rendant à Toulon pour la Chine.

» Avant le départ de la caserne, le général Chevalier a passé la revue du bataillon. Il a adressé une allocution aux soldats.

Cherbourg, 7 juillet. — Les croiseurs *Bugeaud* et *Chasseloup Laubat*, désignés pour la Chine, sont commandés, le premier par le capitaine de frégate d'Espinay Saint-Luc. Le *Chasseloup-Laubat*, auxès avoir complété ses approvisionnements et ses rechanges pour six mois, est parti aujourd'hui.

Un nouveau détachement de 61 canonniers du 2e régiment d'artillerie de marine, avec deux officiers, a quitté Cherbourg, se rendant à Toulon pour la Chine. Il a été acclamé aux abords *de la gare par une foule considérable. Une ovation* a été faite au colonel Regis, commandant le régiment qui, entouré de nombreux officiers, assistait, très ému, au départ de ses hommes.

# A PÉKIN

## CONFIRMATION
### du massacre des Ministres

Londres, 7 juillet. — On lit dans tous les journaux de Londres :

**Shanghaï, 6 juillet, 6 h. 50 soir.**

**— Le massacre des ministres étrangers, des femmes, des enfants et des gardes étrangères, survenu après dix-huit jours de résistance est confirmé.**

**Quand les vivres et les munitions furent épuisés, les Chinois envahirent les légations et massacrèrent tous les survivants; puis ils mirent le feu aux bâtiments, faisant ainsi un horrible holocauste des blessés et des cadavres.**

Shanghaï, 5 juillet. — Le taotaï (préfet) de Shanghaï a communiqué aux consuls une information qu'il reçoit de Pékin d'après laquelle *aucune des légations étrangères n'aurait été* épargnée. Tous leurs habitants auraient été exterminés. La présence d'aucun étranger n'est plus tolérée dans la capitale.

## 4,000 Chinois tués

Shanghaï, 5 juillet. — Les nouvelles relatives aux atrocités commises à Pékin, par le prince Tuan, même sur des Chinois, sont effrayantes. Il a fait massacrer 4000 Chinois notables, rien que pour avoir osé lui demander de faire cesser les orgies de sang et de retenir ses partisans.

L'ex-vice-roi du Tchili, Quang-Quen-Chao, a été tué par les Boxers.

## RÉVOLUTION DE PALAIS
### Comment le prince Tuan s'empara du pouvoir

Voici d'après un message de Pékin, en date du 24 juin, comment le prince Tuan, père de l'héritier présomptif du trône, s'empara du pouvoir et donna le signal des massacres :

« Le 19 juin, on reçut à Pékin la note des vice-rois et gouverneurs critiquant la situation créée par le mouvement des Boxers. Le grand conseil des ministres fut réuni. Dès le début de la séance il apparut clairement que l'opinion des membres du conseil était très divisée.

Le général Yung-Lu demanda la suppression des Boxers dans l'intérêt de la Chine et de la dynastie. L'impératrice douairière se rangea à l'Avis du général Yung-Lu. Elle faisait observer qu'il n'y avait pas d'autre alternative que la suppression du mouvement, lorsque le prince Tuan intervint et déclara qu'en qualité de père de l'héritier présomptif non désigné il ne pouvait tolérer l'héritage de son enfant et qu'il le ferait coûte que coûte.

L'attitude du prince Tuan fut approuvée par Kang-Yi, président du conseil de guerre. Le prince Tuan et Kan-Yi déclarèrent qu'ils prendraient sur eux de déclarer le guerre aux étrangers. Le sortirent de la chambre du conseil en criant : « A bas les étrangers ! »

Ce cri produisit un effet électrique sur les eunuques et sur les fonctionnaires de toutes les classes. La poussière fut soulevée de la cité tartare répéta ce cri et courut aux armes pour attaquer les Européens.

Le prince Tuan appela immédiatement sa garde et la chargea de veiller sur l'Empereur et l'Impératrice, qui avaient, au préalable, été dépouillé de tous leurs attributs impériaux.

Le prince Tuan prit immédiatement la direc tion générale des affaires. Placé dans l'alternative de choisir entre le poison et le sabre, le jeune empereur choisit le poison et l'impératrice dut subir un sort identique ; mais elle vivait encore au moment du départ du message de Pékin.

Yung-Lu fut maltraité par la foule dans les rues. Les légations furent attaquées.

## Dernières nouvelles des légations

Londres, 6 juillet. — On a reçu ici de Takou, à la date du 30 juin, la dépêche suivante :

Deux courriers chinois sont arrivés ce matin après avoir quitté Pékin le 23 juin. Ils ont reçu des messages envoyés par les légations.

Colzi de la légation américaine dit textuellement : « Nous sommes assiégés ; les provisions commencent à s'épuiser. La situation est désespérée. Il faudrait envoyer des troupes de secours. Prévenez-nous par un signal ».

Les courriers disent que c'est le 19 juin que le ministre d'Allemagne a été assassiné. Ils disent aussi que tous les étrangers étaient à la légation anglaise, excepté les Français et les Allemands qui demeuraient dans leurs légations respectives.

## Massacre probable de la colonne russe

Shanghaï, 5 juillet. — Il est impossible de douter que la colonne de 3,000 Russes, qui a quitté Tien-Tsin pour se rendre à Pékin le 11 juin, a subi un désastre. Depuis 24 jours, on est sans nouvelles de cette colonne. On suppose qu'elle a été attaquée par les 30,000 Chinois qui sont actuellement à Lofa et marchent sur Tien-Tsin.

## A TIEN-TSIN
### *Belle conduite des troupes russes*
**QUATRE HÉROS**

Takou, 5 juillet. — Les étrangers déclarent que c'est aux Russes que les étrangers doivent la vie. Sans les Russes, les détachements des autres puissances auraient été certainement écrasés.

Mercredi de la semaine passée, au moment où les Chinois pressaient de plus en plus *les assiégés, au moment où les hommes les plus courageux commençaient à perdre tout espoir*, le colonel russe Wosseki décida qu'on laisserait 400 Russes pour défendre la ville, *au titre de l'attention des Chinois et faire le sacrifice de leur* vie, pendant que le corps principal, protégeant les civils, ferait une sortie pour atteindre Takou.

*Heureusement, les Anglais et les Américains* arrivèrent à temps pour sauver la journée. Leur arrivée fut une surprise pour les Chinois. Le petit contingent américain, qui a rendu d'admirables services, est toujours côte à côte avec le détachement anglais.

Les héros de Tien-Tsien sont trois Cosaques et un jeune Anglais, qui est le meilleur cavalier de la Chine.

Ces quatre hommes ont porté à Takou des demandes de renforts et ils ont dû, à plusieurs reprises, passer au galop de charge à travers des villages d'où l'on tirait sur eux. Plusieurs commandants étrangers demandent des décorations pour ces quatre héros.

## DANS LES PROVINCES
### Proclamations de plusieurs vice-rois
**ILS PROTÈGENT LES ETRANGERS**

Paris, 7 juillet. — Un télegramme de notre consul général à Shanghaï, daté du 3 juillet, soir, dit que les vice rois de Nankin, du Tchang, de Fou-Tcheou, du Si-Tchouen, ainsi que les gouverneur du Kiang-Si et de Ngeil-Nouei viennent de lancer une proclamation très énergique pour assurer la protection des étrangers.

Seul, le gouverneur du Tche-Kiang a promulgué l'édit contre les étrangers, impose en rédigé par le prince Tuan. Le Kiang-Si et le Tchang-Si sont informés les amiraux de l'attitude de ce fonctionnaire.

## Attitude de Li-Hung-Tchang

Hong Kong, 5 juillet. — Li-Hung-Tchang, vice-roi de Canton, a lancé la proclamation suivante :

« Par ordre impérial (rép), les villes et cours qui les habitent doivent être protégés. Les troubles entre les indigènes et les indigènes convertis doivent être évités. Tout promoteur de soulèvement doit être immédiatement décapité et les propagateurs de faux bruits, arrêtés et sévèrement punis. »

Cette proclamation sera sans doute suivie d'exécutions en masse de Boxers, pirates et toutes sortes de criminels.

D'après la dépêche du *Daily Telegraph*, on serait redevable de cette attitude énergique du vice-roi à l'action diplomatique du consul général des Etats-Unis.

## Les terrassiers du Hâvre
### Manifestations. Violentes bagarres Les arrestations

Le Hâvre, 7 juillet. — De violentes bagarres ont eu lieu, hier, au Hâvre entre la gendarmerie, la police et les grévistes.

Voici à la suite de quelles circonstances :

Réunis le matin à la Bourse du Travail au nombre de six à sept cents, les grévistes se formèrent en colonne, et en sortant de la Bourse précédés d'une pancarte portant ces mots : « Vive la grève ! 50 et 60 centimes » parcoururent les rues, notamment la rue du Lycée et la rue Thiers. Mais à peine arrivés dans cette dernière rue, quatre brigades de gendarmerie à cheval, appuyées de plusieurs centaines d'agents s'opposèrent à leur passage.

Les grévistes résistèrent et bientôt une lutte s'engagea, au cours de laquelle les gendarmes sabrèrent au clair.

Des coups furent échangés de part et d'autre. Les grévistes, brutalement poursuivis par la gendarmerie et la police, se défendirent avec ce qui leur tombait sous la main : pierres, cailloux, etc.

Près de cent arrestations ont été opérées ; dix-huit furent maintenues.

Les grévistes, qui sont bien décidés à continuer la lutte pour le triomphe de leurs revendications, organisent une réunion publique qui aura lieu ce soir.

# LA BELGIQUE

## Son passage à Lille

Le jeune Sipido, ayant appris qu'il allait être arrêté, a quitté la Belgique immédiatement.

Il se présente à la gare de Saint-Gilles vers 2 h. 1/4 pour Lille. Sipido, sous un déguisement y est monté ; son beau-frère l'a accompagné jusqu'à Lille et son père a pris le train suivant pour le rejoindre. Le soir même Sipido a pris à Lille avec son père le train pour Paris. Son beau-frère est alors revenu à Bruxelles.

Détail particulier, Sipido, en arrivant à Lille, s'est pesé. Il a constaté qu'il avait le même poids qu'avant son entrée en prison : 60 kilogr.

Ce soir, M. Verhaert part pour Paris, où de recommander Sipido, au nom du parti ouvrier belge, à des correligionnaires politiques français.

## Le « Souvenir Français » à Tourcoing

La grande œuvre patriotique du souvenir français vient de recevoir un nouveau gage de sympathie en

Le « Souvenir Français » à Tourcoing